



Prospective Immobilier
24 Rue du Gouverneur Général Éboué
92130 Issy-les-Moulineaux
SAS au capital de 10 000,00 €

BEAUGENCY
Le Clos César
Dossier de Permis de Construire

PC 11 - Attestation d'étude d'impact

En application des articles L. 122-1, R. 122-2 et R. 122-3 du code de l'environnement, le projet immobilier **Le Clos César** situé Avenue de Chambord à **BEAUGENCY (45)**, de par ses caractéristiques techniques et notamment la Surface de Plancher développée (supérieur à 10 000 m²), a conduit le Maître d'Ouvrage, la société **Immobieu Promotion IDF**, à saisir l'autorité chargée de l'examen au cas par cas pour une demande d'examen enregistrée sous le numéro F02424P0190 et reçue complète le 08/08/2024.

Ladite demande a fait l'objet d'une décision tacite du 13/09/2024 de soumettre le projet à évaluation environnementale.

La décision tacite sus-mentionnée a été remplacée par un arrêté préfectoral en date du 12/11/2024 confirmant la nécessité de soumettre le projet à évaluation environnementale en application de la section première du chapitre II du titre II du livre premier du code de l'environnement.

Compte-tenu de ce qui précède, je soussigné Stéphane CORDONNIER, agissant en qualité de représentant légal de la société **Prospective Immobilier**, atteste :

- ✓ Que Prospective Immobilier a été missionnée par le Maître d'Ouvrage en vue de l'accompagner dans le cadre de l'évaluation environnementale du projet Le Clos César à BEAUGENCY (45).
- ✓ Qu'un dossier d'étude d'impact est actuellement en cours d'élaboration et sera déposé auprès de l'autorité environnementale dans un délai compatible avec le délai d'instruction de la présente demande d'autorisation.
- ✓ Que le contenu du dossier d'étude d'impact répondra aux exigences de l'article R. 122-5 du code de l'environnement.

Prospective Immobilier
Stéphane CORDONNIER
Directeur Général